



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Semaine du 19 Septembre 2022

Régional

❖ Les exportateurs de la CAE seront les plus touchés par l'augmentation des péages sur le canal de suez

À partir de l'année prochaine, le *Suez Canal Authority* augmentera de 15 % les redevances pour tous les types de navires empruntant le canal de Suez, à l'exception des navires de vrac et de croisière dont les redevances seront augmentées de 10 %. D'après l'autorité, cela est en raison de la hausse des prix de l'énergie, des taux de fret et des taux d'affrètement journaliers des navires. Selon le *Shippers Council of Eastern Africa (SCEA)*, les exportations de l'Afrique de l'Est à destination de l'Europe seraient les plus touchées car le canal est la principale route utilisée.

❖ Les exportations du Kenya vers l'Ouganda diminuent alors que celles vers d'autres pays augmentent

D'après la Banque centrale du Kenya, les exportations du Kenya vers l'Ouganda ont chuté de 8,5 % au cours du premier semestre 2022 par rapport à la période similaire en 2021, rompant une tendance de croissance dans les autres marchés de la CAE : les exportations du Kenya vers la Tanzanie ont connu un croissance de 46 %, notamment grâce à l'élimination progressive des barrières non tarifaires ; les exportations du Kenya vers le Rwanda ont augmenté de 39 % ; les exportations du Kenya vers le Soudan du Sud ont augmenté de 34 %. Bien que l'Ouganda demeure le principal marché d'exportation du Kenya, les fréquents différends commerciaux sur des produits comme le sucre, les œufs et le lait ont souvent entravé le commerce. Par exemple, en juin, le Kenya a provoqué un nouveau différend en réintroduisant un prélèvement sur les œufs ougandais, qui avait été suspendu en décembre dernier à la suite de pourparlers bilatéraux entre Kampala et Nairobi.

🍷 Burundi

Pas de brève cette semaine

🍷 Comores

Pas de brève cette semaine

🍷 Djibouti

Pas de brève cette semaine

🍷 Erythrée

Pas de brève cette semaine

🍷 Ethiopie

L'inflation à un niveau toujours élevé en août 2022 (+ 32,5 %)

D'après l'Agence des statistiques éthiopiennes, en août 2022, l'indice général des prix reste stable (-1 point par rapport à juillet 2022) à 32,5 % en g.a. . Alors que l'inflation était portée par la forte hausse des prix des produits alimentaires sur l'année précédente, ce sont les prix des produits non-alimentaires qui ne cessent de croître cette année (31,5 % en g.a. ce mois-ci contre 30,4 % en g.a. en juillet 2022). Cette hausse est due à l'augmentation des prix de réparation et d'entretien de logements (+ 50,2 % en g.a.), des vêtements et chaussures (+ 42,9 % en g.a.) et des alcools et tabac (+ 35,2 % en g.a.). La hausse des prix des produits alimentaires – qui demeure néanmoins élevée à 33,2 % en g.a. – découle des augmentations du prix de l'huile alimentaire (+ 61,5 % en g.a.), des légumes (+

30,8 % en g.a.), des produits laitiers et des œufs (+ 45,3 % en g.a.) et de la viande (+ 35,6 % en g.a.). Le conflit dans le nord du pays, les difficultés d'approvisionnement dues à la pénurie structurelle de devises, l'insuffisante production locale industrielle et agricole, la levée progressive des subventions sur le blé et le pétrole ainsi que le financement des déficits par de la création monétaire constituent les principales sources d'inflation. Par ailleurs, l'écart entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle se creuse (73,0 % de différence, soit 52 ETB pour 1 USD contre 90 ETB sur le marché noir).

Révision des droits de douane et taxes pour les véhicules électriques

Afin de renouveler et de verdir le parc automobile éthiopien, le ministère des Finances a revu le régime de taxes et droits de douane applicables à l'importation des véhicules électriques. Ces derniers seraient désormais exemptés de TVA, de taxe d'accise et de surtaxe. S'agissant des droits de douane, une différence est faite entre les véhicules importés préassemblés (nouveau taux de 15 %) et ceux partiellement (5 %) ou intégralement (0 %) assemblés sur le territoire. A titre de comparaison, un véhicule à moteur thermique importé est aujourd'hui soumis à une série de cinq taxes cumulatives à savoir : (i) les droits de douanes, représentant 35 % du prix nominal du véhicule ; (ii) la taxe d'accise, variable selon le volume du moteur et l'ancienneté du véhicule ; (iii) la TVA de 15 % ; (iv) la surtaxe de 10 % et (v) la taxe d'importateur de 3 %. La première usine d'assemblage de voitures électriques, *Hyundai Marathon Motors*, a été inaugurée en juillet 2020.

Résiliation du contrat d'exploration de l'entreprise chinoise Poly-GCL

Le ministère des Mines et du Pétrole (MoMP) a annoncé la résiliation du contrat d'exploration de la société chinoise *Poly-GCL* le 21 septembre 2022. En effet, *Poly-GCL* disposait depuis 2013 d'une licence d'exploration des champs gaziers et pétroliers de Calub et Hilala, dans le bassin de

l'Ogaden et était supposée développer l'exploitation des hydrocarbures dans cette même zone. En juin 2018, *Poly-GCL* avait commencé les tests de production de pétrole brut dans les champs pétrolifères de Hilala. De plus, un projet de construction d'un gazoduc qui devait rendre disponible du gaz naturel à l'export ainsi que pour une production locale d'engrais avait également été confié à *Poly-GCL*. L'oléoduc devait transporter 12 Mds m³ par an de gaz vers Djibouti, dont 10 Mds m³ (83 %) à exporter vers la Chine. En mars 2022, le MoMP a envoyé un ultimatum à *Poly-GCL* : le groupe chinois perdrait sa licence d'exploration et extraction s'il échouait à trouver les financements nécessaires à sa part du projet (règlement de 30 % de l'investissement total de 4,2 Mds USD avant le 30 juin 2022). Néanmoins, malgré des extensions de délais accordées par le MoMP, la société n'avait toujours pas commencé l'exploitation de gaz naturel en août 2022. Estimé initialement à 4 000-6 000 milliards de pieds cubes, le potentiel de gaz naturel en Éthiopie serait désormais de l'ordre de 8 000-9 000 milliards de pieds cubes.

Kenya

Les élections ont ralenti la croissance du crédit au secteur privé en août

La croissance du crédit au secteur privé a ralenti pour la première fois cette année en août, reflétant un ralentissement de l'activité commerciale autour de la période des élections générales. Selon la Banque centrale, la croissance du crédit sur 12 mois s'est établie à 12,5 % en août, ce qui représente un recul par rapport au niveau record de 14,2 % atteint en juillet, depuis 6 ans et demi. Le décaissement des prêts au secteur privé avait en effet augmenté pendant huit mois consécutifs jusqu'en juillet, soutenant la reprise continue de l'économie et la confiance des entreprises après le Covid. Malgré les inquiétudes concernant les prêts des banques auprès du gouvernement et l'effet d'éviction possible (inquiétude basée sur le fait que les banques ont montré une préférence pour les

prêts gouvernementaux au cours des six dernières années), le gouverneur a affirmé que les banques avaient une capacité suffisante pour mettre à disposition du crédit au secteur privé. Par ailleurs, la Banque centrale a validé plus de la moitié des plans de tarification des prêts en fonction du risque, présentés par les banques, ce qui facilitera l'accès aux prêts, surtout pour les petites entreprises qui ont été confrontées à des contraintes d'emprunt en raison d'une perception élevée du risque.

Les États-Unis dépassent l'Ouganda comme premier acheteur de produits kenyans

Les États-Unis ont dépassé l'Ouganda en tant que premier acheteur de produits kenyans, mettant fin à la domination de Kampala en tant que premier marché pour les exportations kenyanes. Les données montrent que les exportations vers les États-Unis ont bondi de 47 % pour atteindre 38,8 Mds KES (324,4 MEUR) au cours du premier semestre de l'année, grâce à l'augmentation des ventes de vêtements. Les échanges commerciaux entre le Kenya et les États-Unis ont été facilités par la mise en place d'un accès en franchise de droits au marché américain dans le cadre du *Africa Growth and Opportunity Act (AGOA)*. Par exemple, selon le *Congressional Research Service*, le Kenya a exporté pour 80,8 Mds KES (675,6 MEUR) de marchandises vers les États-Unis en 2021, dont plus de 75 % sont entrés en franchise de droits dans le cadre de l'AGOA - principalement des vêtements, des noix de macadamia, du café, du thé et des minerais de titane.

L'État kényan alloue 30,1 MEUR au plan de subvention des engrais

Le Trésor a alloué 3,6 Mds KES (30,1 MEUR) pour le programme de subvention des engrais, suite à une directive présidentielle de la semaine dernière visant à réduire de près de moitié le coût du produit. Le ministère de l'Agriculture a plafonné le nombre de sacs à 100 par agriculteur, anticipant une demande accrue pour les

1,4 million de sacs qui devraient être disponibles avant la saison des pluies. L'État estime qu'au moins 1,4 million d'acres seront plantés au cours de la prochaine saison. Les agriculteurs devraient payer 3 500 KES (29,3 EUR) pour un sac de 50 kilogrammes, contre 6 500 KES (54,4 EUR) auparavant, et seront approvisionnés par les dépôts du *National Cereals and Produce Board (NCPB)*. En avril, le gouvernement avait offert aux agriculteurs une subvention pour les engrais après que le prix avait atteint un niveau historique. Cependant, le programme n'a pas été efficace en raison de la pénurie du produit sur le marché, ce qui a poussé certains agriculteurs à planter sans engrais. La subvention actuelle fait partie des stratégies à court terme de la nouvelle administration qui considère que le plan de subvention des engrais pour les producteurs alimentaires est une réponse plus viable à la hausse des prix que la subvention des prix à la consommation.

Le Royaume-Uni a demandé que ses exportations vers le Kenya soient exemptées de la nouvelle hausse des taxes au sein de la CAE

Le Royaume-Uni a demandé que ses exportations vers le Kenya soient exemptées de la nouvelle hausse des taxes de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), entrée en vigueur le 1^{er} juillet, au nom de l'application de l'accord de partenariat économique (APE) entre les deux pays. Ceci pose un dilemme à Nairobi, qui est liée par la décision du bloc régional de mai 2022, de créer une nouvelle tranche de droit de douane à 35 % à l'entrée de la zone sur certaines marchandises pour stimuler la production locale. De plus, selon le ministère du Commerce, si le Kenya cède, d'autres pays pourraient suivre avec des demandes similaires. Le Kenya est le seul pays de la région à avoir signé l'APE avec le Royaume-Uni, le 8 décembre 2020. Le Royaume-Uni souhaite s'assurer que la hausse de tarif ne s'appliquera pas à leurs exportations, sur la base de la clause de statu quo de l'APE (*standstill provisions*).

Madagascar

Inauguration d'une centrale solaire photovoltaïque de 1 MW à Vohémar par Green Energy Solutions

Green Energy Solutions (GES), joint-venture entre *Green Yellow* (filiale du fonds français Ardian) et *Jovena* (filiale du groupe Axian) a inauguré le 15 septembre une centrale solaire photovoltaïque à Vohémar d'une capacité de 1 MW dans la région SAVA (nord-est du pays). Elle vient en appui à une centrale thermique existante d'une puissance de 1,6 MW reliée au réseau électrique de la compagnie publique d'électricité Jirama. La centrale hybridée permettra de couvrir 100 % des besoins énergétiques de la ville. Ce projet fait suite à la l'inauguration en avril d'une centrale solaire de GES à Morondava d'1,4 MW. Il s'inscrit dans un plan d'hybridation global de la région SAVA pour une puissance totale de 4,7 MW (Sambava, Antalaha, Vohémar, Andapa).

Maurice

Maurice s'associe au Royaume-Uni pour développer sa filière pharmaceutique

Le *Mauritius Institute of Biotechnology Ltd (MIBL)* s'associe au ministère britannique du Commerce international afin de développer un pôle industriel pharmaceutique et médical à Maurice. Un *Memorandum of Understanding*, approuvé par le Conseil des ministres du 16 septembre, prévoit de développer les partenariats de formation et de faciliter les transferts de technologie afin d'encourager les investissements et les échanges commerciaux. Créé en 2021 par les autorités mauriciennes, le MIBL est un outil destiné à favoriser l'attractivité du pays pour les groupes pharmaceutiques étrangers. La filière est perçue comme un potentiel relais de croissance pour une économie encore peu diversifiée, grâce aux succès de

quelques entreprises locales, qui se sont renforcées durant la crise sanitaire.

Ouganda

Censure du projet EACOP par le Parlement européen

Dans un rapport publié le 15 septembre, le Parlement européen s'est prononcé en défaveur du projet pétrolier EACOP, mené en Ouganda et en Tanzanie par les sociétés TotalEnergies et CNOOC. Cet avis, non contraignant pour les États concernés, est fondé sur les conséquences sociétales (100 000 personnes déplacées) et environnementales que la construction d'un oléoduc de plus de 1 400 km risque d'engendrer dans les deux pays. En réponse à cette décision, le Parlement ougandais a dénoncé via un communiqué le « sabotage économique, le racisme et l'ingérence » dont font preuve, selon lui, les membres de l'instance européenne. Le vice-président du Parlement a quant-à-lui insisté sur le caractère incongru de cette censure, rappelant que l'Afrique pollue peu relativement à l'Europe et que le développement économique et social de l'Ouganda est subordonné à l'exploitation de ses ressources pétrolières.

Les problèmes de trésorerie des autorités locales alertent sur l'endettement domestique

Les retards annoncés dans le versement des salaires des fonctionnaires de certains districts alimentent les accusations du leader de l'opposition au Parlement (Mathias Mpuga), qui dénonce l'endettement excessif du gouvernement auprès de la Bank of Uganda (BoU). Dans une déclaration divulguée la semaine dernière, M. Mpuga a affirmé que le gouvernement avait emprunté 8 Mds UGX (2,1 EUR) à la BoU, dépassant largement la limite fixée par le *Public Finance Management Act* à 10 % du revenu annuel (soit 2,57 Mds UGX –

675 653 EUR). L'opposition dénonce l'incapacité des autorités à rémunérer les fonctionnaires qui prendrait racine dans le non-versement par le gouvernement des recettes générées par les collectivités locales. Le *Permanent Secretary* du ministère des Finances a réfuté ces accusations tout en admettant rencontrer des « limitations de trésorerie ».

Rwanda

Croissance de +7,5 % au deuxième trimestre 2022

Le Rwanda a connu une croissance de +7,5 % au cours du second trimestre 2022 selon l'institut national des statistiques. D'avril à juin, la valeur monétaire de tous les produits et services au Rwanda a été estimée à 3,279 Mds USD, contre 3,025 Mds USD au trimestre précédent. Les secteurs des services et de l'industrie ont le plus contribué à cette croissance tandis que le secteur agricole a été affecté par des épisodes de sécheresses. Dans le détail, pour les services, les hôtels et restaurants ont progressé de +193 %, grâce à l'organisation d'événements de premier plan (*Basket-ball Africa League*, conférence IUT et sommet des chefs d'Etat du Commonwealth), les activités de transport de +27 %, l'éducation de +14 %, les services financiers de +10 % et les TIC de +8 %. Dans l'industrie, les activités minières ont progressé de +9 % et l'industrie manufacturière de +10 %. Le secteur agricole a notamment connu une baisse des cultures vivrières de -1 % en raison des vagues de chaleur observés au deuxième trimestre. La prévision de l'année sur 12 mois reste évaluée à +6 %.

Seychelles

Un rapport préliminaire du FMI souligne les bons résultats du régime de la TVA

Le rapport préliminaire d'une délégation du FMI sur l'examen du régime de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a conclu que cette dernière a donné les meilleurs résultats possibles du point de vue des recettes. Le rapport souligne néanmoins qu'elle risquait de s'éroder en cas d'élargissement des exemptions au-delà de la stricte nécessité. L'examen, mené entre le 6 au 15 septembre, visait à (i) évaluer la pertinence du régime de TVA pour une économie de la taille des Seychelles ; (ii) savoir si une taxe sur les biens et les services (TPS) était plus appropriée. Le rapport indique qu'un retour à la TPS ne résoudrait pas le mécontentement actuel à l'égard de la TVA. Il recommande au ministère des finances de travailler à des réformes visant à corriger les lacunes du régime actuel – qui avait remplacé la TPS en juillet 2012.

❖ Somalie

Pas de brève cette semaine

❖ Soudan

Poursuite de la baisse de l'inflation au mois d'août

Le *Central Bureau of Statistics* a annoncé la baisse du taux d'inflation pour le mois d'août à 117 % en glissement annuel, comparé à 125 % au mois de juillet. Dans le même temps, la livre soudanaise reste stable et son cours oscille toujours autour de 575 SDG pour 1 USD. Par ailleurs, pour la première fois depuis la levée des subventions sur les carburants, les autorités soudanaises ont annoncé, le 6 septembre, une baisse des prix de l'ordre de 8 % pour le diesel et de 7 % pour l'essence. Ainsi le prix d'un litre de diesel passe de 750 SDG (1,30 USD) à 687 SDG (1,19 USD) et celui du litre d'essence passe de 762 SDG (1,32 USD) à 702 SDG (1,22 USD).

Levée de la saisie de comptes de sociétés appartenant à des dirigeants de l'ancien régime.

La Banque centrale (CBOS) a émis un circulaire adressé aux banques commerciales les informant de la levée de la saisie des comptes bancaires appartenant à des sociétés affiliées à des dirigeants de l'ancien régime, qui avaient été confisqués par le Comité de démantèlement des intérêts de l'ancien régime (CDIAR). La décision de la CBOS a exclu de cette circulaire les comptes faisant objet de décisions judiciaires.

❖ Soudan du Sud

Pas de brève cette semaine

❖ Tanzanie

Lancement d'un plan sur 15 ans pour le développement de la pêche

Le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa a annoncé le 20 septembre 2022 le lancement d'un nouveau plan pour stimuler la productivité du secteur de la pêche du pays. Ce programme de 15 ans sera mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) jusqu'en 2037. Selon le Premier ministre, l'initiative devrait permettre de porter à terme la contribution du secteur au PIB à 10 % contre une part estimée à 1,8 % en 2021. Dans le cadre de cette ambition, la nouvelle feuille de route portera principalement sur la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources halieutiques, la promotion des investissements du secteur privé dans le secteur et le renforcement des capacités des infrastructures de suivi des activités dans la zone économique maritime du pays. Pour rappel, la Tanzanie possède plus de 346 000 km² d'eaux de pêche



avec des ressources estimées à 2,7 millions de tonnes de poissons. Dans le pays, le secteur emploie directement près de 210 000 personnes en zone continentale et à Zanzibar d'après les données de l'OMC.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à

Kigali : quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE

julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
(jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner :

Crédits photo :

heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

©DGTresor